



*Association des Couples
Infertiles du Québec*

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le programme québécois de procréation assistée fonctionne pour les patients québécois
Fête des mères : les parents infertiles remercient les Québécois

Québec, le 5 mai 2014. Monsieur Denis Nadeau, président de l'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ), tient à souligner la contribution du programme québécois en matière de procréation assistée qui a permis aux parents infertiles d'avoir des enfants et qui génère de nombreux bienfaits à la société québécoise. Depuis le début du programme, ce sont des milliers de bébés qui ont fait de femmes, des mères.

«À l'approche de la Fête des mères, et face aux nouvelles réactions en lien avec le programme de procréation assistée suite aux récents événements rapportés dans les médias, nous félicitons le gouvernement québécois pour la création de ce programme » déclare monsieur Denis Nadeau, le président de l'ACIQ.

Mme Virginie Kieffer, secrétaire de l'ACIQ et elle-même ex-patiente en fertilité, a tenu à faire part de sa gratitude: « lorsque nous avons appris, mon conjoint et moi, que j'étais infertile, nous étions désespérés. Quand le gouvernement du Québec a décidé d'appuyer les gens comme nous, nous avons retrouvé l'espoir. Aujourd'hui, ma petite Clara a 16 mois et elle est une enfant pleine de vie et en santé qui joue avec les autres enfants de sa garderie. Nous gardons toujours en tête que ma fille ne serait pas ici si le Québec n'avait pas fait un choix visionnaire et généreux pour aider les familles, mais surtout des patients. Je sais que la fête des mères est synonyme de souffrance pour de nombreuses femmes infertiles mais je tiens à leur rendre hommage en leur disant que leur tour viendra » a-t-elle ajouté.

Le programme québécois en matière de procréation assistée aide chaque année des milliers de patients aux prises avec le problème médical de l'infertilité. Et il donne des résultats. Le programme assure l'équité entre tous les couples qui souffrent d'infertilité et il a permis la réduction des grossesses multiples (de 27,2% à moins de 5%) - des gains pour la santé des femmes et des nouveaux nés. De plus, le taux cumulatif de grossesses viables à la suite d'une FIV après une utilisation de tous les embryons générés par une seule stimulation est de l'ordre de 60% et plus¹ - un accomplissement dont le Québec peut être fier.

¹ [MSSS, Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, Octobre 2013.](#)



*Association des Couples
Infertiles du Québec*

« Lorsque les patients sont atteints d'infertilité médicalement diagnostiquée, le programme québécois de procréation assistée assure que les soins, qui répondent à des critères stricts, seront couverts par le système de santé. Il s'agit là de la mission fondamentale de notre système de santé – offrir des soins aux patients qui en ont besoin » affirme également M. Nadeau.

Certes, la saine gestion des finances publiques est une préoccupation pour l'ensemble de la population. L'ACIQ partage cette préoccupation, mais soutient que l'analyse du programme devrait porter sur l'ensemble de ses coûts et bénéfices, y compris la réduction des coûts liés aux naissances prématurées et multiples.

Voilà pourquoi l'ACIQ souhaite participer au débat public sur la question et entend travailler de concert avec le nouveau ministre de la Santé afin de mettre en place des ajustements, des règles claires et des balises afin d'améliorer le programme, d'en assurer sa pérennité à long terme et de mieux rejoindre les patients visés. Ces ajustements doivent se faire en connaissance de cause, c'est pourquoi l'ACIQ a toujours appuyé la mise en place d'un registre, afin de documenter et suivre l'évolution du programme, et la création d'un comité consultatif d'éthique appelé à se prononcer sur les enjeux sociétaux de l'assistance à la procréation.

À propos de l'Association des couples infertiles du Québec

Fondée en 2005, l'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ) a pour mission de représenter et de promouvoir les intérêts des couples infertiles du Québec afin que ceux-ci puissent recevoir un service de qualité et équitable. L'ACIQ se veut également une ressource pour les couples qui traversent la dure réalité de l'infertilité et qui ont besoin d'aide, de support et d'information.

- 30 -

Sources :

Etienne Gosselin

Tél : 1.819.580.4081

Courriel : etienne@ryanap.com

Site web : www.aciq.ca